



ENVIRONNEMENT

AGENCE PUY DE DOME

10 rue du MONTEL - ZAC LA NOVIALLE
63670 LA ROCHE BLANCHE
Tel : 0473695942
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EX314937
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 21/05/2026
Référence mandataire : BATIMENT 2

DÉSIGNATION DU BIEN

BATIMENT 2
4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Présence



ENVIRONNEMENT

AGENCE PUY DE DOME

10 rue du MONTEL - ZAC LA NOVIALLE
63670 LA ROCHE BLANCHE
Tel : 0473695942
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EX314937
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 21/05/2026
Référence mandataire : BATIMENT 2

DÉSIGNATION DU BIEN

BATIMENT 2
4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Présence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 4 Avenue Aristide Briand 03100 Montluçon

Référence client : BATIMENT 2

Désignation : BATIMENT 2

Date de construction : Avant 1997

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : CUNY JULIEN

Accompagnateur : ()

Date de repérage : 21/05/2026

Numéro attestation : CPDI3090

Délivré le : 13/11/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

Donneur d'ordre :
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
49 BD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 28/05/2026

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 28/05/2026

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Oui

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

plan1 - Vol 1 (Atelier)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Réfection des faux plafonds, réseaux enterrés et retrait des dalles de faux plafond grises.

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

batiment atelier

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Conduits, canalisations et équipements	plan1	Vol 1 (Atelier)	
Parois verticales intérieures et enduits	plan1	Vol 1 (Atelier)	
Plafond et faux-plafonds	plan1	Vol 1 (Atelier)	
Revêtement de sol	plan1	Vol 1 (Atelier)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

sans objet

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

sans objet

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

sans objet

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf pré.
Vol 1 (Atelier)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Isolant intérieur	S1
Vol 1 (Atelier)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	P14

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Il est conseillé de faire appel aux diagnostiqueurs pour toute demande de prélèvement supplémentaire sur tout élément qui n'aurait pu être sondé lors de l'inspection terrain et qui se serait rendu visible lors des travaux

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

- 1 - Parois verticales intérieures et enduits**
- 2 - Plafond et faux-plafonds**
- 3 - Revêtement de sol**
- 4 - Conduits, canalisations et équipements**

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Murs et cloisons	Isolant intérieur	S1	Réalisation d'un sondage		S1 - 2				Présence sur document
plan1	Vol 1 (Atelier)	Murs et cloisons	Isolant intérieur	S1	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S1		S1 - 2				Présence sur document

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P1	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°1 - 2	P1 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P1	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°1 - 2	P1 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°2 - 2	P2 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°2 - 2	P2 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P3	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°3 - 2	P3 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P3	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°3 - 2	P3 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°4 - 2	P4 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°4 - 2	P4 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P5	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°5 - 2	P5	Matériau - Dur - Translucide	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5		002EX 31493 7 n°5 - 2	P5	Matériau - Dur - Translucide	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°6 - 2	P6 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°6 - 2	P6 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S2	Réalisation d'un sondage		S2 - 2				Négatif sur marqua ge

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P9	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°9 - 2	P9	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002EX 31493 7 n°9 - 2	P9	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P10	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°10 - 2	P10	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P11	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°11 - 2	P11 Phase 1	Matériau / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EX 31493 7 n°11 - 2	P11 Phase 1	Matériau / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P11	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°11 - 2	P11 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EX 31493 7 n°11 - 2	P11 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Revêtement de sol	Chape maigre	P12	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°12 - 2	P12	Ciment / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Revêtement de sol	Chape maigre	P13	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°13 - 2	P13	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Revêtement de sol	Chape maigre	P13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13		002EX 31493 7 n°13 - 2	P13	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Conduit eau	Conduit	P7	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°7 - 2	P7	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
plan1	Vol 1 (Atelier)	Conduit eau	Conduit	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002EX 31493 7 n°7 - 2	P7	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Conduit eau	Conduit	P8	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°8 - 2	P8	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Conduit eau	Conduit	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002EX 31493 7 n°8 - 2	P8	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
plan1	Vol 1 (Atelier)	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	P14	Réalisation d'un prélèvement		002EX 31493 7 n°14 - 2	P14	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	Positif	Présence sur analyse

ANNEXE : MESURAGE DES ZONES AMIANTÉES

Les mesurages contenus dans le tableau suivant sont donnés a titre indicatifs et doivent impérativement faire l'objet d'un contrôle par les intervenants et ne peut en aucun cas être utilisé comme quantitatif pour chiffrage.

Ref pré.	Composant	Matériau	Localisation	Mesurage lineaire	Mesurage hauteur	Mesurage surface	Mesurage unité(s)
				plan1			
S1	Murs et cloisons	Isolant intérieur	Vol 1 (Atelier)	2,08 m	,8 m	1,66 m²	
P14	Conduit eau	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	Vol 1 (Atelier)	,86 m			

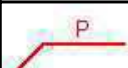
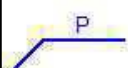
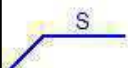
ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

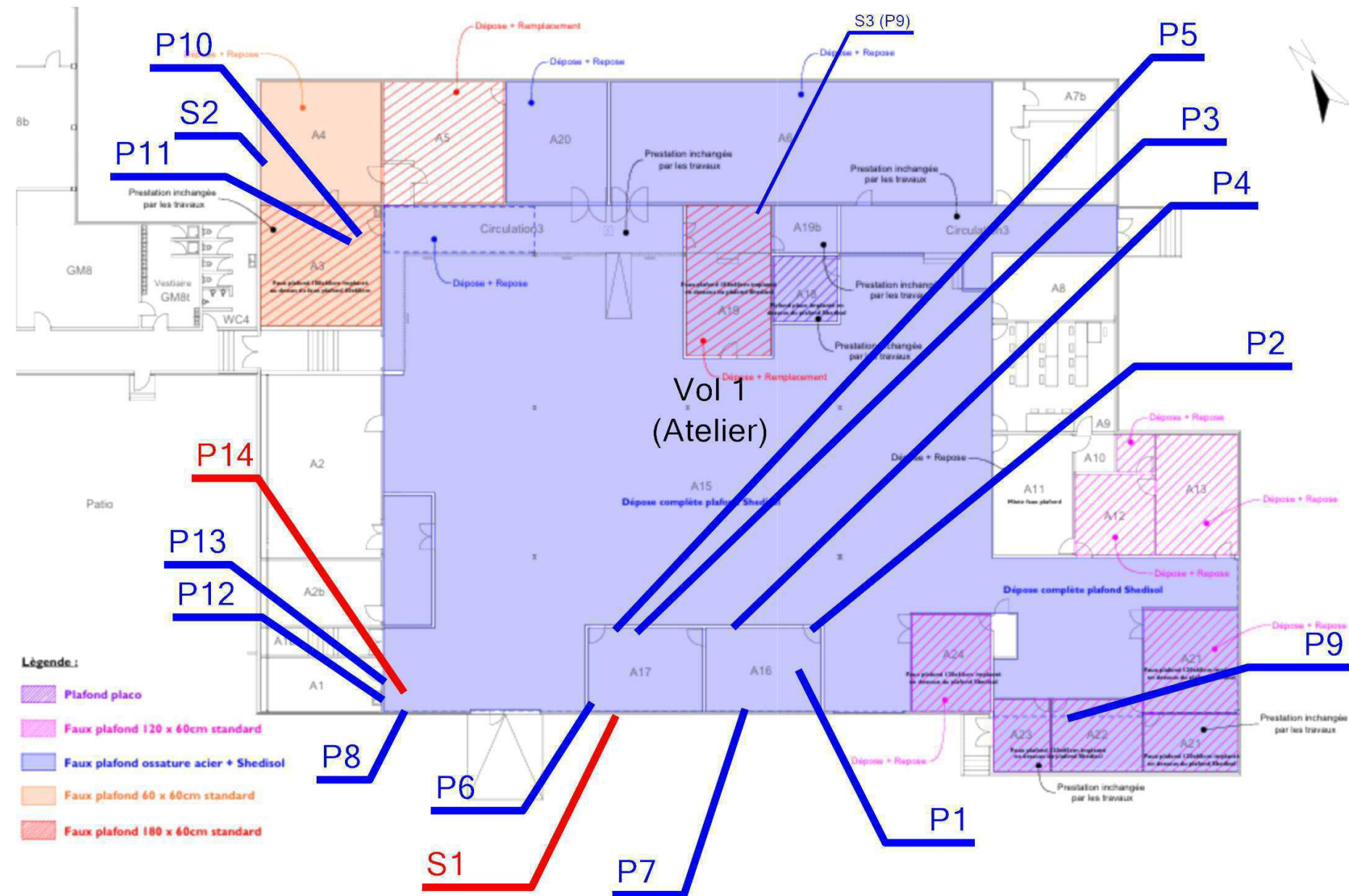
Ref.	Plans	Titre du plan
	plan1	plan1 - Plan de repérage - Actions menées
	plan1	plan1 - MPCA Toutes catégories confondues
	plan1	plan1 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	plan1	plan1 - MPCA Conduits, canalisations et équipements

PLAN1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002EX314937

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

Désignation

BATIMENT 2

Date intervention

21/05/2026

Technicien intervenant

CUNY JULIEN

PLAN1 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002EX314937

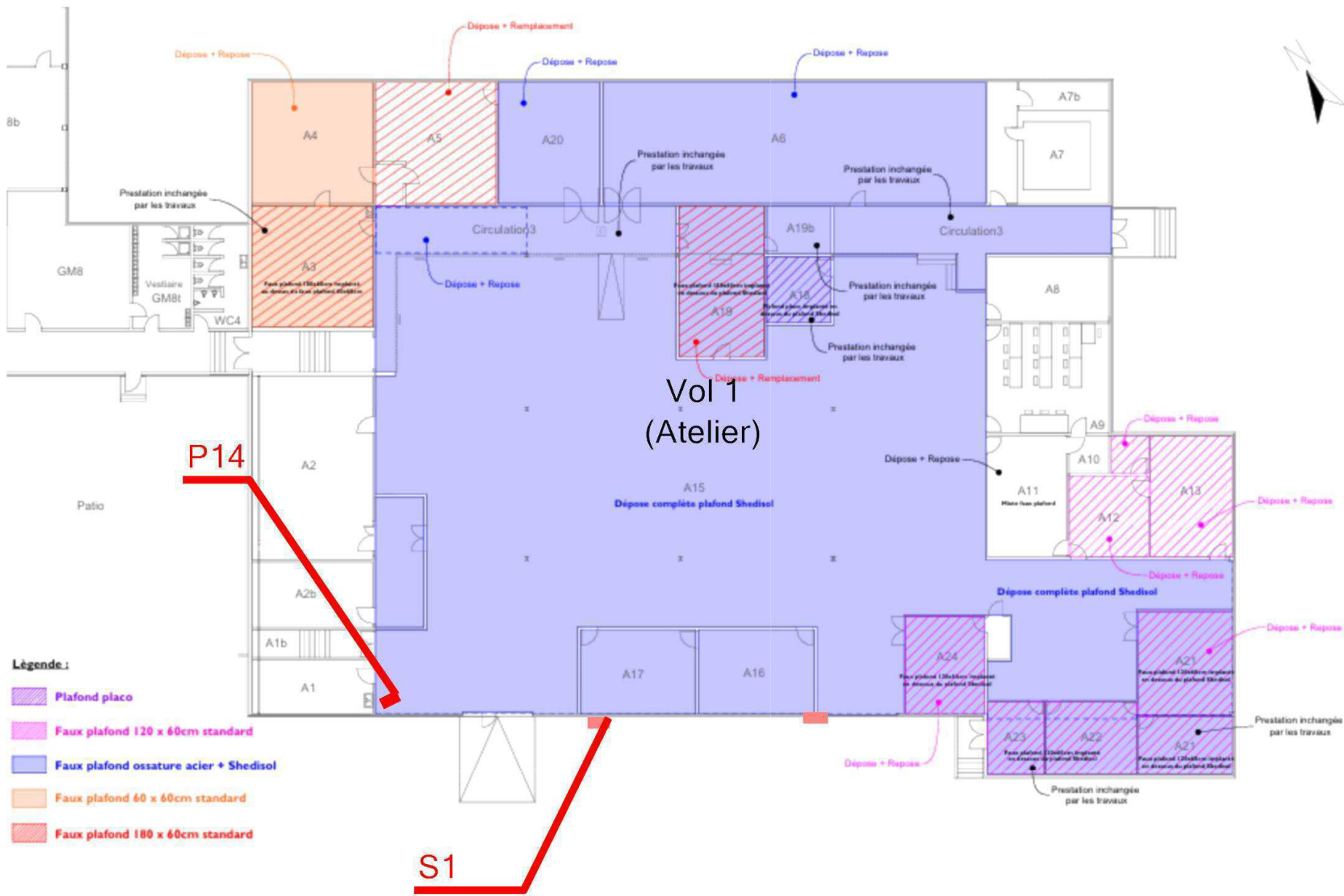
Légende



S1: Isolant intérieur



P14 : Conduit en fibres-ciment



Légende :

- Plafond placo
- Faux plafond 120 x 60cm standard
- Faux plafond ossature acier + Shedisol
- Faux plafond 60 x 60cm standard
- Faux plafond 180 x 60cm standard



Adresse du bien

4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

Désignation

BATIMENT 2

Date intervention

21/05/2026

Technicien intervenant

CUNY JULIEN

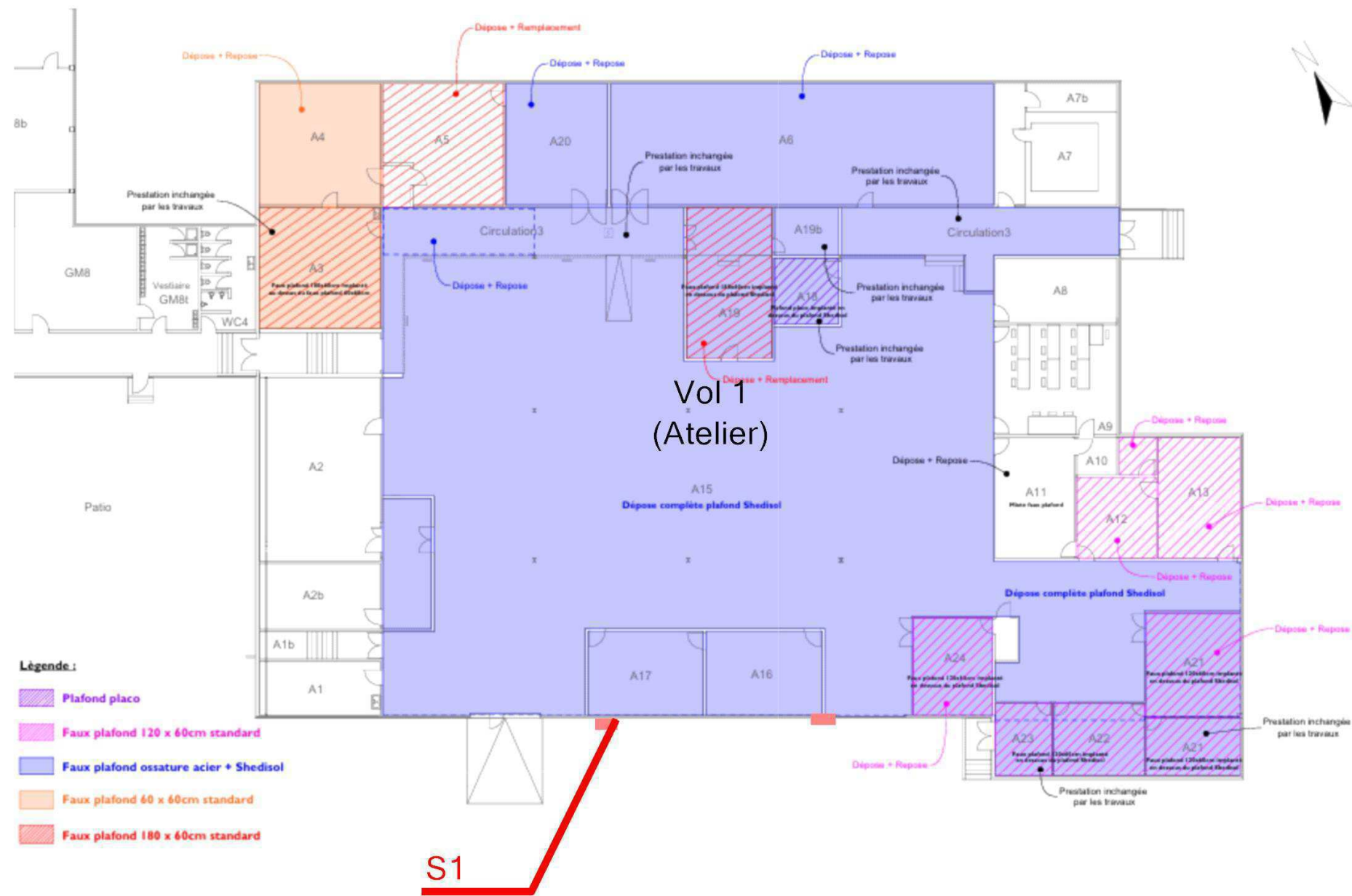
PLAN1 - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002EX314937

Légende



S1: Isolant intérieur



Légende :

- Plafond placo
- Faux plafond 120 x 60cm standard
- Faux plafond ossature acier + Shedisol
- Faux plafond 60 x 60cm standard
- Faux plafond 180 x 60cm standard

S1



Adresse du bien

4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

Désignation

BATIMENT 2

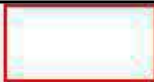
Date intervention

21/05/2026

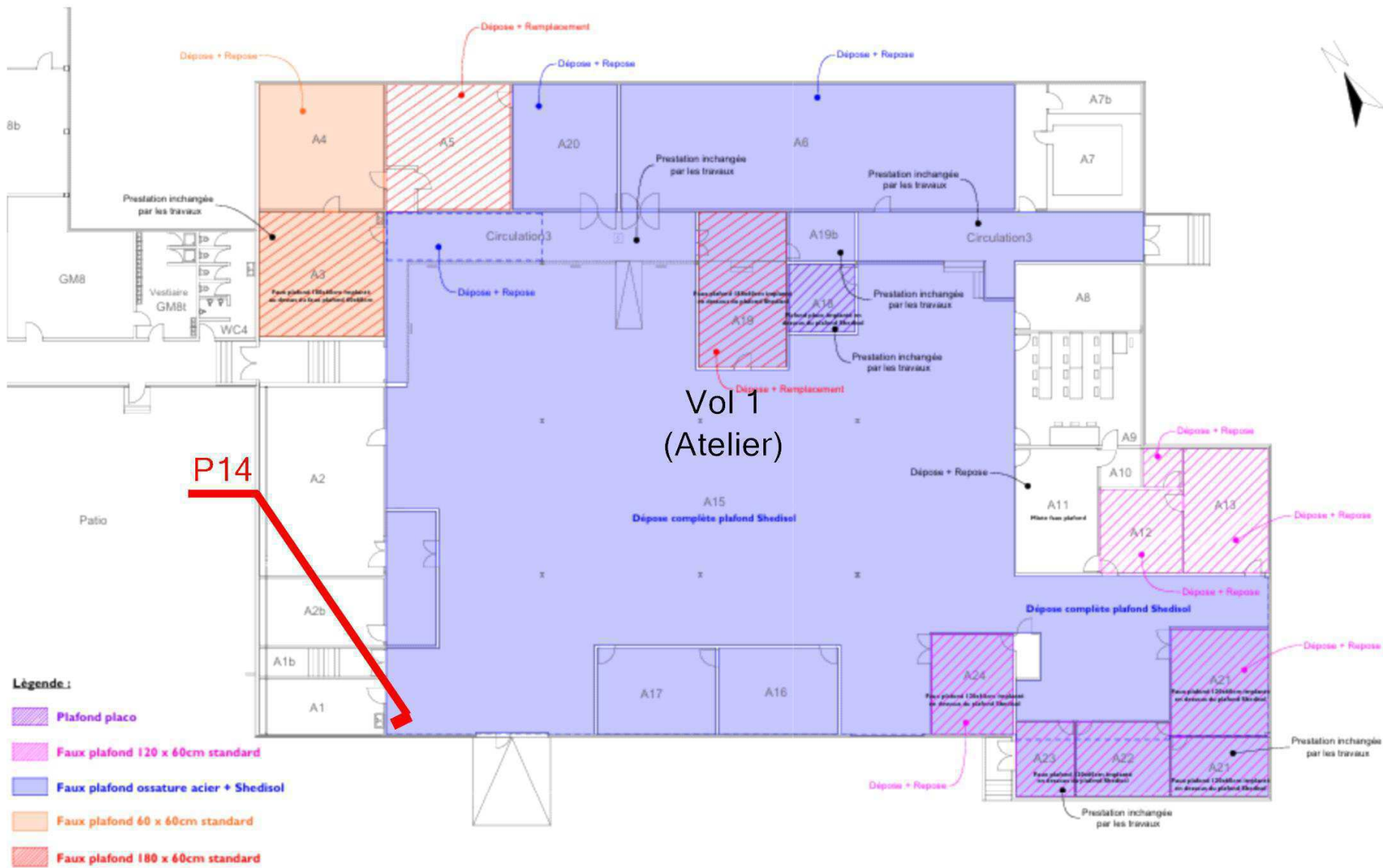
Technicien intervenant

CUNY JULIEN

Légende



P14 : Conduit en fibres-ciment



ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S1 - 2 (S1)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Présence sur présentation de documents
002EX314937 n°12 - 2 (P12)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°11 - 2 (P11)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°10 - 2 (P10)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°9 - 2 (P9)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
S2 - 2 (S2)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Absence sur marquage du matériau
002EX314937 n°8 - 2 (P8)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°13 - 2 (P13)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°6 - 2 (P6)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°4 - 2 (P4)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°2 - 2 (P2)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°1 - 2 (P1)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°5 - 2 (P5)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°3 - 2 (P3)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°7 - 2 (P7)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement négatif
002EX314937 n°14 - 2 (P14)	plan1 - Vol 1 (Atelier)	Prélevement positif



S1 - 2 (S1) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°12 - 2 (P12) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°11 - 2 (P11) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°10 - 2 (P10) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°9 - 2 (P9) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



S2 - 2 (S2) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



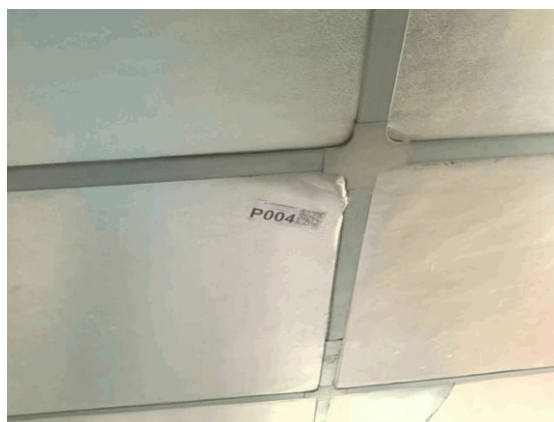
002EX314937 n°8 - 2 (P8) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°13 - 2 (P13) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



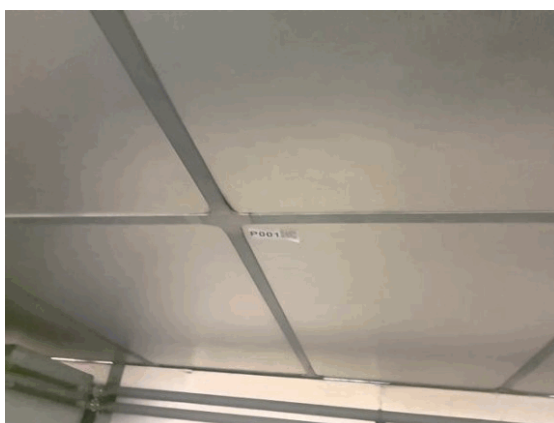
002EX314937 n°6 - 2 (P6) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°4 - 2 (P4) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



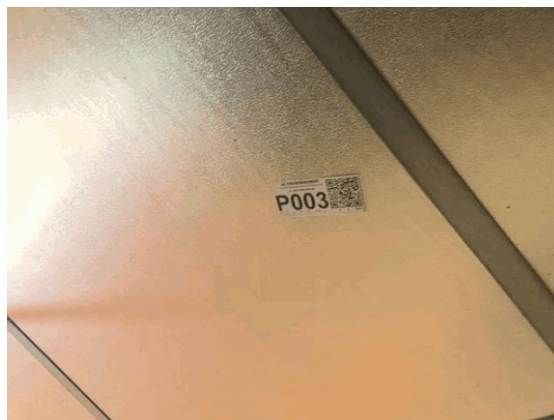
002EX314937 n°2 - 2 (P2) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



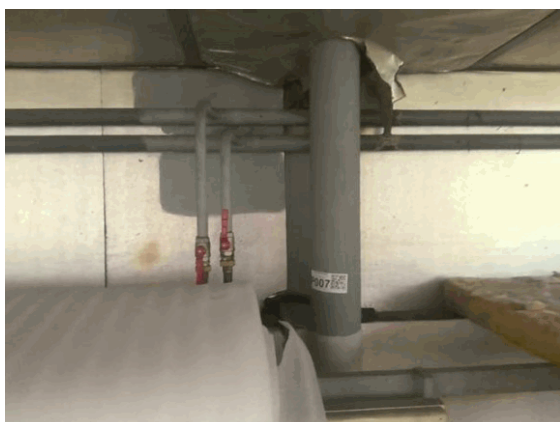
002EX314937 n°1 - 2 (P1) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°5 - 2 (P5) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°3 - 2 (P3) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°7 - 2 (P7) - plan1 - Vol 1 (Atelier)



002EX314937 n°14 - 2 (P14) - plan1 - Vol 1 (Atelier)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P1 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P2 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P2 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P3 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P3 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P4 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P4 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P5	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau - Dur - Translucide	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P6 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P6 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Peinture - Effritable - Gris	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P8	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Peinture - Effritable - Multicolore	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P9	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P10	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P11 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P11 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Beige	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P12	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment / Ciment - Effritable / Effritable - Gris / Marron	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P13	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - Dur - Gris	plan1 - Vol 1 (Atelier)	
P14	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	plan1 - Vol 1 (Atelier)	



ITGA ANALYTICS RIORGES
64, rue Clément Ader
42153 Riorges
Contact-Analytics@itga.fr

Accréditation n° 1-7325
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CHANTIER

Référence **C022026347314**
Adresse Commande : 002EX314937
Affaire : BATIMENT 2
4 Avenue Aristide Briand
03100 Montluçon

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 28/05/2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Riorges
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002EX314937_001

Référence labo	42PM02846043	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat			
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées (**)	Analyste	Attaque chimique			Nb de préparations	Grilles explorées (**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Laine Souple Fibreux Beige	2	2	SLV	-			-	-	-	Non détecté
2	2	Carton Souple Fibreux Marron	2	2	SLV	-			-	-	-	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			0 MET						

Remarque concernant l'analyse Couche non-analysée : Aluminium Souple Gris

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX314937_002

Référence labo	42PM02846044	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Laine Souple Fibreux Beige	2	2	SLV	-	-	-	-
2	2	Carton Souple Fibreux Marron	2	2	SLV	-	-	-	-
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			0 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Aluminium Souple Gris

Référence échantillon : 002EX314937_003

Référence labo	42PM02846045	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Laine Souple Fibreux Beige	2	2	SLV	-	-	-	-
2	2	Carton Souple Fibreux Marron	2	2	SLV	-	-	-	-
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			0 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Aluminium Souple Gris

Référence échantillon : 002EX314937_004

Référence labo	42PM02846046	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Laine Souple Fibreux Beige	2	2	SLV	-	-	-	-
2	2	Carton Souple Fibreux Marron	2	2	SLV	-	-	-	-
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			0 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Aluminium Souple Gris

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX314937_005

Référence labo	42PM02846047	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Dur Translucide	- - -	Acétone	1 1	FPB Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002EX314937_006

Référence labo	42PM02846048	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Laine Souple Fibreux Beige	2 2 SLV	-	- - -	Non détecté ●
2	2	Carton Souple Fibreux Marron	2 2 SLV	-	- - -	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		2 MOLP		0 MET		

Remarque concernant l'analyse Couche non-analysée : Aluminium Souple Gris

Référence échantillon : 002EX314937_007

Référence labo	42PM02846049	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Conduit		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Gris	- - -	Acétone	1 1	FPB Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX314937_008

Référence labo	42PM02846050	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Conduit		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Multicolore	- - -	Acétone	1 1	FPB
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002EX314937_009

Référence labo	42PM02846051	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Effritable Blanc	- - -	Acétone	1 1	FPB
	2	Faux-plafond Effritable Fibreux Beige	2 2 SLV			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		1 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX314937_010

Référence labo	42PM02846052	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP		MET		Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Effritable Blanc	- - -	Acétone	1 1	FPB
	2	Faux-plafond Effritable Fibreux Beige	2 2 SLV			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		1 MOLP		1 MET		

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX314937_011

Référence labo	42PM02846053	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Matériau Souple Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	FPB
	2	Matériau Effritable Beige	-	-	-				
2	3	Laine Souple Fibreux Beige	2	2	SLV	-	-	-	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX314937_012

Référence labo	42PM02846054	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	1	FPB
	2	Ciment Effritable Marron	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX314937_013

Référence labo	42PM02846055	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Ciment Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	1	FPB
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : RAS

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026347314

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX314937_014

Référence labo	42PM02846056	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	JULIEN CUNY	Date d'analyse	27/05/2026
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Conduit en fibres-ciment		
Zone de prélèvement	BATIMENT 2 - Vol 1 (Atelier)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Fibres-ciment Dur Fibreux Gris	2	2	SLV	-	-	-	-	Chrysotile Riébeckite-amiante (Crocidolite)
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			0 MET				
Remarque concernant l'analyse		RAS								

Référence dossier: RSC022026347314

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 14 MOLP et 8 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 20/20

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture

(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Responsable d'équipe
Anaïs Feugère



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 2026 AC 1/2

Assurance 2026 AC 2/2

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des échantillons bitumineux - recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de minérale
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Toits Audits Énergétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de déconce - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous-traité
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, projets, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;

HDI Global SE
HDI Place 1, 92035 Nanterre, France
www.hdi.global

Commercial Register Hanover
HR Hanover H 10320
VAT registration ID DE 21928702

Chairman of the Supervisory Board: Tordis Luse
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Malte Hoyer, Dr. David Hoyer, David Hoyer,
Dr. Barbara Knechtel-Schäfer, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pankratz, Dr. Florent Strasser

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibrilles Céramiques Rétractables (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR par sinistre
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Malade professionnelle	2 500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	300 000 EUR par sinistre 500 000 EUR par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 15/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assuré.

Fait à Paris, le lundi 19 janvier 2026 - RE/CT

HDI Global SE
HDI Place 1, 92035 Nanterre, France
www.hdi.global

Commercial Register Hanover
HR Hanover H 10320
VAT registration ID DE 21928702

Chairman of the Supervisory Board: Tordis Luse
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Malte Hoyer, Dr. David Hoyer, David Hoyer,
Dr. Barbara Knechtel-Schäfer, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pankratz, Dr. Florent Strasser

Attestation sur l'honneur

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI3090



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Mme Dominique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du 1 de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L.126-26 et L.128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126-24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L.126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est soussignée d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R211-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA
Présidente



AC ENVIRONNEMENT
Sage Investissement d'Assurance HDI
SAS au capital 1 000 000 € - SIRET 441 355 914 00298 - ROR 333 331 331 - APE 7120B - Assurée par HDI Global SE - N° professionnel 76208471-30015

02 47 44 92 48
02 47 44 92 48
02 47 44 92 48



Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier



N° CPDI3090 Version 010

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CUNY Julien

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1)
	Date d'effet : 13/11/2022 - Date d'expiration : 12/11/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1)
	Date d'effet : 13/11/2022 - Date d'expiration : 12/11/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1)
	Date d'effet : 13/10/2022 - Date d'expiration : 30/10/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1)
	Date d'effet : 13/11/2020 - Date d'expiration : 16/11/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1)
	Date d'effet : 07/10/2020 - Date d'expiration : 06/10/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : <https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Valable à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert



I.Cert - Immeuble Pentagone 2 - 6 rue d'Ouessant
35760 Saint-Grégoire



CPE DI DR 11 rev33